FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE EN 2024

CYCLISME URBAIN

BMX PARK

PRINCIPES GENERAUX DE SELECTION

Principes généraux de sélection communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :

1 - Le Directeur Technique National est le sélectionneur. Il arrête la sélection nominative sur proposition du Head Coach de la filière concernée, après avis du Directeur du Service Médical de la FFC.

2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les sportifs licenciés UCI de nationalité française sélectionnables dans l'objectif prioritaire de l'Équipe de France qui est d'obtenir des titres et des médailles olympiques

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et les remplaçant(e)s. Les remplaçant(e)s peuvent être désignés « titulaire » à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qui n'est manifestement plus en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, de l'absence totale ou partielle de surveillance médicale réglementaire

5 – Après consultation de l'encadrement technique de l'Équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif , qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération. La cohésion de l'Équipe de France étant un élément essentiel à la performance individuelle et collective, l'éligibilité aux critères techniques et sportifs détaillés en suivant ne fait aucunement obstacle à une décision du DTN d'écarter tout sportif dont l'attitude, le comportement, les actes ou refus d'adhérer aux règles de vie du collectif ou aux consignes des encadrants, viendraient à nuire à l'Équipe de France, à ses performances, à sa préparation ou encore à son image

6 - Les sportifs s'engagent à honorer toute sélection en Équipe de France et à respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini par le Head Coach en charge du collectif concerné. En cas d'exemption de stage ou de compétition pour raison médicale, un certificat médical de contre-indication doit être établi par le médecin en charge du collectif concerné.

7- Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.

8 - Seule une sélection officielle et provenant du sélectionneur lui-même sera valide

CALENDRIER DE L'EQUIPE DE FRANCE

MISSION	Intitulé	Date début	Date fin	Pays
1	**Coupe du Monde n°1 BMX Park Enoshima**	22/02/2024	25/02/2024	JAPON
2	**Coupe du Monde n°2 BMX Park Montpellier**	7/05/2024	12/05/2024	FRANCE
3	**Olympic Qualifier Series Shanghai n°1**	16/05/2024	19/05/2024	CHINE
4	**Olympic Qualifier Series Budapest n°2**	20/06/2024	23/06/2024	HONGRIE
5	**Championnat du Monde, Abu Dhabi**	10/12/2024	14/12/2024	EMIRATS ARABES

- **La date du Championnat de France reste à valider ainsi que son lieu**

- **La participation au Championnat de France est obligatoire pour prétendre à la sélection aux Championnats d'Europe et Championnats du Monde.**

MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE

Parcours de compétitions 2024 – Elite

Objectif Elite 2024

- Championnat du Monde : ABU DHABI – 10 au 14 décembre 2024

Epreuves permettant la sélection au Championnat du Monde Elite

- Coupe du Monde élite 1 : Enoshima (JAP) – 22 au 25 février 2024.
- Coupe du Monde élite 2 : Montpellier (FRA) - 7 au 12 mai 2024.
- Coupe du Monde élite 3 : En attente de diffusion
- Coupe du Monde élite 4 : En attente de diffusion

Principes ELITE :

- Est considéré-e comme élite tout-e pilote évoluant en catégorie élite en compétitions internationales.
- L'objectif est de se servir des compétitions internationales de références élites et courues sur le format Olympique pour sélectionner l'équipe de France élite sur le championnat du monde et les Jeux Olympiques. En dehors des courses « objectifs », les équipes de France élites seront engagées sur les coupes du monde élite et le championnat d'Europe élite.

CHAMPIONNAT DU MONDE

Abu Dhabi du 10 au 14 Décembre 2024

EQUIPE DE FRANCE

➲ Modalités de qualifications

- Après proposition du DPO, le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question

➲ Elites Femmes (à partir de 15 ans dans l'année)

➲ **Quota maximal U.C.I pour la France : dans l'attente des quotas**

➲ **Quota maximal FFC :**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli à minima 2 des critères suivants :

- Avoir 200 pts UCI minimum
- Être identifié dans le Programme Olympique ou Relève Olympique Freestyle Park de la FFC
- Avoir réalisé à minima 3 Top 5 en C1
- Être dans le Top 40 du classement UCI

Seront sélectionnées nominativement les sportives démontrant un niveau de performance élevé en relation avec l'exigence internationale de l'épreuve, l'objectif prioritaire de l'Equipe de France étant d'obtenir titres et podiums lors des championnats internationaux.

Le sélectionneur n'est pas dans l'obligation de remplir le quota maximum FFC, il peut également ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des niveaux et de l'implication.

➲ Elite Hommes (à partir de 15 ans dans l'année)

➲ **Quota maximal U.C.I pour la France : dans l'attente des quotas**

➲ **Quota maximal FFC :**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli à minima 2 des critères suivants :

- Avoir 500 pts UCI minimum
- Être sur la liste large Olympique Bmx ou relève Olympique Freestyle Park de la FFC
- Avoir réalisé un Top 24 en Coupe du Monde
- Avoir réalisé à minima 3 Top 5 en C1
- Être dans le Top 40 du classement UCI

Seront sélectionnés nominativement les sportifs démontrant un niveau de performance élevé en relation avec l'exigence internationale de l'épreuve, l'objectif prioritaire de l'Equipe de France étant d'obtenir titres et podiums lors des championnats internationaux.

Le sélectionneur n'est pas dans l'obligation de remplir le quota maximum FFC, il peut également ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des niveaux et de l'implication.

CHAMPIONNAT D'EUROPE

LIEU ET DATES A DEFINIR

EQUIPE DE FRANCE

➲ Elites Femmes (à partir de 15 ans dans l'année)

- ➲ **Quota maximal U.C.I : limité 50 pts UCI et 3 places maximum**
- ➲ **Quota maximal FFC : 3**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli à minima 2 des critères suivants :

- Avoir 200pts UCI minimum
- Être sur la liste large Olympique Bmx ou relève Olympique Freestyle Park de la FFC
- Avoir réalisé à minima 3 Top 5 en C1
- Être dans le Top 40 du classement UCI

Seront sélectionnées nominativement les sportives démontrant un niveau de performance élevé en relation avec l'exigence internationale de l'épreuve, l'objectif prioritaire de l'Equipe de France étant d'obtenir titres et podiums lors des championnats internationaux.

Le sélectionneur n'est pas dans l'obligation de remplir le quota maximum FFC, il peut également ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des niveaux et de l'implication.

➲ Elite Hommes (à partir de 15 ans dans l'année)

- ➲ **Quota maximal U.C.I : limité 50 pts UCI et 3 places maximum**
- ➲ **Quota maximal FFC : 3**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli à minima 2 des critères suivants :

- Avoir 500 pts UCI minimum
- Être sur la liste large Olympique Bmx ou relève Olympique Freestyle Park de la FFC
- Avoir réalisé un Top 24 en Coupe du Monde
- Avoir réalisé à minima 3 Top 5 en C1
- Être dans le Top 40 du classement UCI

Seront sélectionnés nominativement les sportifs démontrant un niveau de performance élevé en relation avec l'exigence internationale de l'épreuve, l'objectif prioritaire de l'Equipe de France étant d'obtenir titres et podiums lors des championnats internationaux.

Le sélectionneur n'est pas dans l'obligation de remplir le quota maximum FFC, il peut également ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des niveaux et de l'implication.

COUPE DU MONDE 2024 - ELITE

➲ Modalités de sélectionnabilité des pilotes élites :

Au regard de la saison 2023, seul-e-s les pilotes du programme Olympique et relève déterminé par le DTN et le DPO sont sélectionnables en Equipe de France pour les manches de Coupe du Monde élite 2024 suivantes :

- Coupe du monde élite 1 : Enoshima (JAP) - 22 au 25 février 2024.
- Coupe du monde élite 2 : Montpellier (FRA) - 7 au 12 mai 2024.
- Coupe du monde élite 3 : En attente de diffusion
- Coupe du monde élite 4 : En attente de diffusion

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote garde la possibilité d'acquérir le statut de sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.

➲ Modalités de sélection nominative des pilotes élites :

Parmi les pilotes sélectionnables et dans l'objectif de sélectionner celles et ceux ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en championnat du monde et/ou d'Europe et/ou aux Jeux Olympiques, la sélection nominative des titulaires est effectuée selon les modalités suivantes :

1. Performances au moment de l'annonce de la sélection :

- Analyse des résultats sur les compétitions internationales de référence élite.
- Avoir réalisé plusieurs Top 3 en C1

2. Respect du fonctionnement équipe de France :

- Capacité à s'intégrer dans le collectif France et à intégrer son projet personnel au sein d'un projet commun équipe de France.
- État d'esprit et attitude lors des temps de stages, entraînements, évaluations et compétitions en Equipe de France.
- Adhésion à une préparation spécifique et à un programme de compétitions de niveau mondial validé en amont par le head coach du collectif France

Cas médicaux :

Le DTN et le DPO étudient toute sélectionnabilité potentielle de pilotes en retour à la compétition après une période d'arrêt pour raison médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur les éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France BMX.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience des podiums internationaux.
- 2 dernières performances internationales avant blessure ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon – CS 40100 - Montigny-le-Bretonneux - 78 069 Saint-Quentin-en-Yvelines
Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : info@ffc.fr

Direction Technique Nationale / Equipes de France

Emmanuelle LAPIERRE Email: e.lapierre@ffc.fr ☎: +33 (0)181880931

Entraîneur National de la discipline

- Florian FERRASSE – Head Coach
- E-mail: f.ferrasse@ffc.fr – Tél : +33 7 89 65 53 88
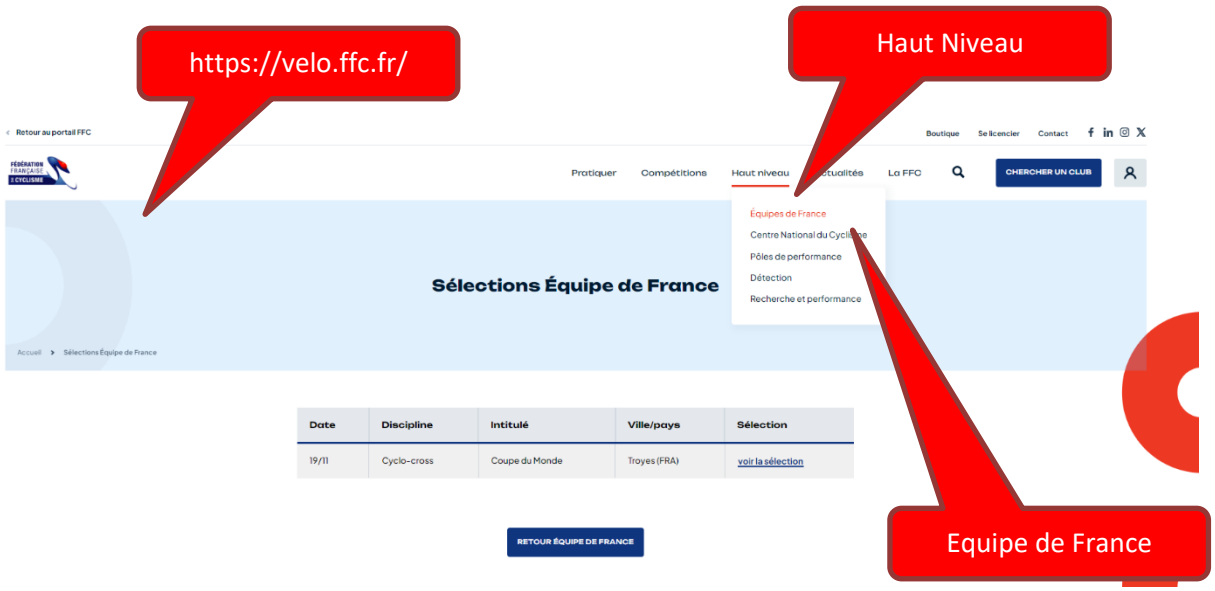
Diffusion des Sélections en Equipe de France